

PAROISSE
STE-MARIE-MADELEINE



Le Bulletin

SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vol. 17 • No. 4 • Avril 2024

NOTRE CAMPAGNE

UN MILIEU DE VIE
À PARTAGER



Ménage du printemps

**SÉANCE
DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**Lundi 13 mai 2024
à 19h30**

3355, boul. Laurier
Sainte-Marie-Madeleine

À lire ce mois-ci:

- P 3** | Prochains versements taxes municipales
- P 11** | Inscription camp de jour 2024
- P 12** | Programmation printemps

LE MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le printemps s'installe et nous en sommes tous ravis. Pour la Municipalité, cela signifie la reprise des travaux d'entretien extérieur. Les rues seront nettoyées, les parcs aménagés et des travaux seront effectués sur nos routes et rues.

Le ministère des Transports débute l'étude de réaménagement de l'intersection du chemin du Grand-Rang et de la route 116. Les résultats de l'étude devraient nous parvenir cet été.

Les rencontres citoyennes sont terminées. De belles rencontres lors desquelles nous avons eu l'opportunité d'échanger sur les projets en cours et les besoins spécifiques à chaque secteur. Nous étudierons, dans les prochaines semaines, les demandes formulées en matière de sécurité routière, afin d'apporter des solutions viables suivant les secteurs. La collaboration des usagers de la route est demandée pour réduire votre vitesse et respecter la signalisation en vigueur.

Nous sommes à finaliser les demandes de subvention et les appels d'offres pour réaliser les travaux projetés par notre conseil. D'autres travaux s'ajouteront à cela, dont un jeu d'eau pour les tout-petits au parc Euclide-Jodoin, pour lequel nous venons d'obtenir une aide financière pour sa réalisation. Ce sera un petit jeu, mais les enfants pourront s'y rafraîchir tout l'été.

Nous travaillons fort pour réaliser des projets qui tiennent à cœur à la population dans le respect de votre capacité de payer et des pouvoirs qui nous sont dévolus.

Nous vous invitons à consulter le bulletin municipal et à suivre notre page Facebook et les séances du conseil municipal. Plusieurs informations y sont communiquées.

Au plaisir de vous croiser cet été.



ABONNEMENT AUX PROCÈS-VERBAUX

**Vous désirez recevoir une copie des procès-verbaux ?
Recevez-les gratuitement chaque mois !**

Remplissez le formulaire disponible sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité et retournez-le par courriel à l'adresse suivante : info@stemariemadeleine.qc.ca.

Vous n'avez pas accès à un ordinateur ?

Communiquez avec nous par téléphone au 450 795-6272, poste 102, et notre équipe vous assistera dans vos démarches avec plaisir.



Mme Ginette Gauvin
Mairesse

ggauvin@stemariemadeleine.qc.ca



M. Yves Chapdelaine
Conseiller poste no. 1

ychapdelaine@stemariemadeleine.qc.ca



Mme Christine Gougeon
Conseillère poste no. 2

cgougeon@stemariemadeleine.qc.ca



M. René Poirier
Conseiller poste no. 3

rpoirier@stemariemadeleine.qc.ca



M. Daniel Choquette
Conseiller poste no. 4

dchoquette@stemariemadeleine.qc.ca



M. Patrick Vizien
Conseiller poste no. 5

pvizien@stemariemadeleine.qc.ca



M. René-Carl Martin
Conseiller poste no. 6

rmartin@stemariemadeleine.qc.ca

HORAIRE MUNICIPAL

Veuillez prendre note que les services administratifs seront fermés le

lundi 20 mai

à l'occasion de la *Journée nationale des patriotes*.



Pour toute requête reliée aux travaux publics, vous pouvez joindre notre équipe au 450 795-6272, poste 106, ou encore utiliser le module **Voilà!**, dans la section Nouvelles sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité.

Pour toute urgence composez le 9-1-1.



PROCHAINS VERSEMENTS TAXES MUNICIPALES

2^e versement: 29 avril 2024

3^e versement: 27 mai 2024

TAXES SCOLAIRES

La Municipalité vous rappelle que toute question relative au compte de taxes scolaires doit être adressée au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (C.S.S.H.) au 450 773-8401, poste 6591. La Municipalité n'a pas accès à ces informations.



ÉVALUATION FONCIÈRE: DEMANDE DE RÉVISION

La Municipalité tient à vous rappeler que toute demande de révision d'un rôle d'évaluation doit être déposée directement à la MRC des Maskoutains, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5C6.

La date limite pour une telle demande est le 1^{er} mai.

Pour toutes questions, nous vous invitons à composer le 450 774-3141.

Seules les modifications d'évaluation sont encore admissibles à cette contestation.

ACTUALITÉS

RUES ET EMPRISES MUNICIPALES

La fin de l'hiver approche et vous constatez probablement des dommages aux bordures de terrains longeant les rues. Il en est de même lorsque des chantiers ont lieu dans vos rues.

Sachez que la Municipalité est propriétaire de l'emprise de la rue, laquelle n'est pas uniquement composée de la partie asphaltée et de la bande de gravier, mais peut également, dépendamment des endroits, être constituée de bande gazonnée que vous entretenez.

La Municipalité n'est pas opposée à ce que vous gazonniez les parties de son emprise qui excèdent la bande de gravier, mais vous ne pouvez aménager autrement l'emprise, car la Municipalité pourrait, n'importe quand, les retirer sans possibilités de compensation pour les propriétaires.

Pour les parties endommagées, appelez au bureau municipal pour les rapporter afin que nous puissions les réparer. Ces réparations seront effectuées en mai et en juin.



BORNES-FONTAINES: TESTS DE PRESSION

Au courant des prochaines semaines, des tests de pression des bornes-fontaines seront effectués sur l'ensemble du territoire de la municipalité. Ce type d'exercice peut entraîner des fluctuations au niveau de la pression de l'alimentation d'eau potable. En cas de changement d'état, laissez couler l'eau quelques minutes; le tout reviendra à la normale. Pour plus de précisions, suivez notre page Facebook ou le site Internet municipal.



BALAYAGE DES PRINCIPALES RUES

Le balayage des principales rues aura lieu en mai ou en juin suivant les disponibilités de notre fournisseur. Nous recommandons d'attendre que ces travaux soient terminés avant de laver vos fenêtres. Le balayage des rues sera annoncé sur Facebook lorsqu'il débutera.



RÉNOVATION ET CONSTRUCTION RIMÉMENT AVEC RÉGLEMENTATION

La saison des travaux de rénovation et de construction est arrivée et nous savons que cela rime avec réglementation. Nous rappelons qu'il est requis d'obtenir soit un permis, soit un certificat, avant d'entamer les travaux.

Pour en faire la demande, il suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site Internet municipal sainte-marie-madeleine.ca et de :

1. cliquer sur le module *Voilà!* dans la section *Nouvelles*;
2. cliquer sur le lien *Nouvelle demande*;
3. choisir l'option *Permis* puis le *Type de permis* requis.



À titre de rappel, tout abattage et émondage d'arbre nécessite également un permis. Pour toute question en lien avec une telle demande, veuillez communiquer avec l'inspecteur municipal au 450 795-6272, poste 105, ou par courriel à urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca.

AVIS PUBLICS

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR

Avis public est donné par la soussignée que le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 13 mai 2024.

Cet avis public est donné conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 18^e jour du mois d'avril 2024, par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis public est donné par par la soussignée que les règlements suivants ont été adoptés lors de la séance du 15 avril 2024, à savoir :

- Règlement numéro 24-585 modifiant le Règlement numéro 09-370 afin d'exclure certains lots de zone commerciale;
- Règlement numéro 24-586 relatif à la fermeture des fossés et l'aménagement d'entrées charretières;
- Règlement numéro 24-587 modifiant le Règlement numéro 09-373 portant sur les permis et les certificats afin d'ajouter un tableau complémentaire déterminant quel acte nécessite l'obtention d'un permis;

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi à l'exception du Règlement numéro 24-585, lequel entrera en vigueur sur réception du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 18^e jour du mois d'avril 2024, par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

ALERTES MUNICIPALES SOMUM

Vous désirez recevoir les alertes municipales? Vous devez vous inscrire ou mettre votre dossier de citoyen à jour dans *Somum* afin de recevoir les alertes municipales. Le système d'alertes a été bonifié. Vous pouvez maintenant choisir les alertes que vous désirez recevoir. Deux façons de procéder :

En ligne :

<https://bit.ly/SMM-alertes-inscription>

Par téléphone :

450 795-6272



Les alertes disponibles sont :

- Urgence
- Avis publics
- Déneigement
- Matières résiduelles
- Loisirs
- Information générale



UN PROJET D'AFFAIRES OU
DE NOUVELLE
ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est

**LE GUICHET
UNIQUE**

pour vos projets industriels,
commerciaux et touristiques dans
la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000 | 1 877 505-1246

st-hyacinthetechnopole.com  

SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE

Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe

AFFAIRES MUNICIPALES

SOMMAIRE DÉCISIONNEL DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 2024

Lors de la séance du 15 avril 2024, les membres du conseil municipal ont :

- Adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2024;
- Autorisé les comptes à payer;
- Approuvé le contenu du rapport de suivi de contrôle budgétaire;

Législation

- Adopté les règlements 24-585 afin d'exclure certains lots de la zone commerciale, 24-586 (entrées charretières et fermeture de fossés) et 24-587 (permis et certificats);
- Adopté les premiers projets de règlements : 24-588 (îlots de chaleur – concordance au schéma d'aménagement) et 24-589 (aménagement de sous-sol dans la zone 102);
- Donné notre appui à la MRC des Maskoutains relativement au règlement G-300;
- Déposé des règlements en provenance d'autres municipalités et,
- Expliqué les nouveaux projets de loi déposés en lien avec le monde municipal;

Administration

- En ressources humaines, présenté le nouvel exécutif syndical du syndicat des pompiers, confirmé des informations en lien avec la convention collective et autorisé le règlement hors cour dans un dossier de CNESST;
- Autorisé l'achat d'un logiciel de gestion des actifs;
- Autorisé le dépôt d'une nouvelle programmation de la TECQ;
- Déposé le rapport annuel requis par la *Loi sur la langue française*;
- Déposé les états financiers 2023 de la Régie d'assainissement des eaux de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marie-Madeleine;
- Annoncé le dépôt des états financiers 2023 de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine pour le 13 mai 2024;
- Donné plusieurs informations sur les collectes de matières résiduelles et le suivi de dossiers;

Sécurité publique et civile

- Déposé la facture annuelle de la Sûreté du Québec et les priorités locales 2024;
- Déposé des rapports de prévention;
- Appuyé la Municipalité d'Upton dans sa demande de réduction des taxes en lien avec la facture de la Sûreté du Québec;

Infrastructure et transport

- Autorisé la signature de l'acte de cession des ouvrages exclusifs d'assainissement des eaux entre la Régie et la Municipalité;
- Fait le suivi de plusieurs dossiers;

Aménagement, urbanisme et environnement

- Déposé la liste des permis délivrés et le rapport des indicateurs de performance des requêtes pour le mois de mars 2024;
- Déposé la décision de la Cour d'appel du Québec dans le dossier du 1560, Petit Rang;
- Renouvelé le mandat des représentants du C.C.U.;
- Autorisé des dérogations mineures et des PIIA dans trois dossiers;
- Déposé le bilan 2023 de la RIAM;
- Donné de l'information sur plusieurs dossiers;

Loisirs, culture et services communautaires

- Autorisé le prêt d'équipements pour des activités d'organismes locaux;
- Autorisé le versement d'une aide financière à l'Âge d'or;
- Demandé une modification législative en lien avec l'embauche des adolescents de moins de 14 ans;
- Octroyé le contrat d'entretien des terrains de soccer;

Divers

- Proclamé la *Semaine nationale des dons d'organes et de tissus* et le *Mois de la jonquille* en lien avec le cancer;
- Donné de l'information sur différents services et activités.

Pour de plus amples informations, la population est invitée à visionner la séance du conseil sur le site Internet de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine au <https://sainte-marie-madeleine.ca/conseil-municipal/>.

AFFAIRES MUNICIPALES

COMPTES À PAYER ADOPTÉS À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

FOURNISSEUR	MONTANT	FOURNISSEUR	MONTANT
9097-2613 QUÉBEC INC.	597,87 \$	GESTION MICHEL DEGUIRE	31,01 \$
9180-0557 QUÉBEC INC	1 851,10 \$	GIRARD CORBIN, STÉPHANIE	30,47 \$
ALIMENTATION STE-MADELEINE INC.	35,96 \$	GLS DICOM	9,93 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	892,04 \$	GRAVELINE, JOANIE	150,00 \$
ARÉO-FEU LTÉE	878,41 \$	GROUPE J.S.V. INC.	792,10 \$
ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES EN SÉCURITÉ INCENDIE	356,42 \$	GROUPE MASKATEL LP	120,72 \$
AUTOMOBILES JOLIBOURG	132,45 \$	HYDRO-QUÉBEC	1 225,70 \$
BEAUDRY, VANESSA	100,00 \$	IMPRESSIONS KLM	2 915,60 \$
BELL	75,83 \$	ISOTECH INSTRUMENTATION	1 007,07 \$
BELL CANADA	281,70 \$	JARRY, KARINE	100,00 \$
BELL MOBILITÉ INC.	272,56 \$	LA COUR DU BARON	7 120,98 \$
BERTRAND MATHIEU LTÉE	4 403,07 \$	LAFERTÉ & LETENDRE INC.	640,36 \$
BIOVET INC.	950,56 \$	LAROCQUE COURNOYER	3 334,28 \$
BUROPRO CITATION INC.	(35,36) \$	LAROUCHE, JOSIANNE	100,00 \$
C.A.U.C.A.	517,39 \$	LEFEBVRE, OLIVIER	128,73 \$
CANADIAN NATIONAL - NON MARCHANDISES	2 421,00 \$	LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE	114,57 \$
CARRIÈRE MONT-ST-HILAIRE INC.	982,81 \$	LUSSIER PONTIAC BUICK GMC	1 254,36 \$
CDED COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	4 127,89 \$	MARQUIS, ROXANE	100,00 \$
CDTEC CALIBRATION INC.	385,17 \$	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	21 164,07 \$
CENRTE DE SERVICES SCOLAIRE SAINT-HYACINTHE	2 781,33 \$	MRC DES MASKOUTAINS	10 698,87 \$
CENTRE DE MUSIQUE VICTOR	3 024,39 \$	MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-MADELEINE	1 023,37 \$
CMP MAYER INC.	402,42 \$	NORDIKEAU INC.	1 839,60 \$
CNESST	1 071,09 \$	PELLAND, CLAIRE	166,50 \$
COGECO	676,47 \$	PLANTE, CAROLINE	100,00 \$
COMIK DESIGN	1 447,99 \$	PLOMBERIE SIMON CHAMPAGNE 2011 INC.	699,04 \$
CONSTRUCTION DJL INC.	704,23 \$	PORTE MASKOUTAINE INC. (LA)	1 147,46 \$
CONSULTATION INFOMATRIX INC.	1 336,56 \$	POSTES CANADA	400,00 \$
CONTACT CITÉ	1 724,63 \$	PROPANE ACTION	563,94 \$
COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ ST-JEAN-BAPTISTE	2 814,57 \$	PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	1 440,61 \$
CORMIER, NATHALIE	63,31 \$	R.I.E.V.R.	11 730,78 \$
COUTURE MARIEMO	33,80 \$	RÉAL HUOT INC.	3 879,66 \$
DARAICHE, MÉLISSA	48,00 \$	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	8 429,26 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	4 696,08 \$	RÉGIE DE L'A.I.B.R.	5 787,54 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE - REER	4 735,50 \$	RÉGIE INTER SÉCURITÉ INCENDIE VALLÉE-DU-RICHELIEU	1 828,56 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	10,00 \$	RÉGIE INTERM. D'ACTON ET DES MASKOUTAINS	51 254,96 \$
DRAPEAU, CINDY	1 140,00 \$	SÉCURITÉ MASKA INC.	3 256,29 \$
EMCO CORPORATION	114,87 \$	SEYER, MARIE-EVE	100,00 \$
ÉNERGIR	202,56 \$	SHELLEX GROUPE CONSEIL	4 139,10 \$
EXCAVATION GUILLAUME GARAND	30 353,40 \$	SIGNAL SERVICES INC.	609,37 \$
FLO BORNES ÉLECTRIQUES	919,80 \$	SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC	728,00 \$
FQM ASSURANCES INC.	1 867,17 \$	THIBAUT ET ASSOCIÉS	672,60 \$
FRANCIS JODOIN ÉLECTRIQUE INC.	954,57 \$	VENDETTE, JOSÉE	1 239,48 \$
GAGNÉ, CHRISTIAN	53,97 \$	VILLE DE MONT-ST-HILAIRE	5 032,53 \$
GARAGE DEMERS	1 238,37 \$	VISA DESJARDINS	5 911,64 \$
GÉLINAS, CAROLE	1 188,00 \$	VITRERIE MÉNARD	1 485,48 \$
		VITRERIE SMD	327,68 \$
		TOTAL DES FACTURES	247 662,22 \$
		FACTURES NON-PAYÉES	198 725,12 \$

GRIPPE AVIAIRE

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) demande la collaboration des propriétaires de poules urbaines et de petits élevages d'oiseaux afin d'optimiser les mesures de prévention de la grippe aviaire :

La menace de la grippe aviaire est maintenant présente tout au long de l'année et est là pour rester. Bien que la période des migrations printanières augmente le risque d'exposition des oiseaux domestiques au virus, les infections peuvent survenir en toute saison. Face à cette nouvelle réalité, la biosécurité est notre meilleure arme.

Il est impératif que tous les propriétaires de volaille respectent de manière rigoureuse les mesures de protection et de prévention et ce, peu importe la taille de leur élevage. Tous ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois.

Protégez vos oiseaux :

- Consultez le [Québec.ca/Grippeaviaire](https://quebec.ca/Grippeaviaire) : vous y trouverez des informations détaillées ainsi que les recommandations sur les bonnes pratiques de biosécurité à adopter.
- Abonnez-vous ici <https://bit.ly/MAPAQ-petits-elevages> à l'infolettre *Petits élevages* : vous recevrez par courriel des informations sur les maladies animales, les exigences réglementaires et des conseils d'élevage et de biosécurité.
- Apprenez-en plus sur la biosécurité : en partenariat avec le MAPAQ, la société-conseil Magon vous propose une série de conférences virtuelles gratuites pour approfondir vos connaissances en matière de biosécurité afin d'améliorer la prévention des maladies animales dans élevages à petite échelle. Pour connaître les dates proposées et obtenir le lien de connexion aux conférences, visitez le <https://magon-consultants.com>.

Merci de partager ces informations aux personnes de votre entourage qui pourraient également être concernées.



BARBECUE : GUIDE D'ENTRETIEN ANNUEL

Revoilà le printemps et, avec lui, le retour du barbecue ! Avant d'y déposer vos premières grillades, un examen/nettoyage s'impose. **D'abord inspecter sous le capot** autant les brûleurs, les raccords, la cuve, les grilles, l'allumeur que les éléments radiants.



De grâce, une bonne bonbonne !

- Toujours vérifier l'état et l'année de fabrication d'une bonbonne de propane.
- Si plus de 10 ans, la remettre à un distributeur de propane.
- Veiller à son remplissage et à sa stabilité durant le transport.

Consultez le <https://bit.ly/CAAQuebec-guide-barbecue> pour lire l'intégralité du texte **Le barbecue : prudence SVP** de Jacqueline Simoneau. Vous y trouverez quelques conseils d'entretien pour vous aider à vivre votre prochaine saison de cuisine en plein air sous le signe de l'efficacité et de la sécurité.

FEUX À CIEL OUVERT ET MÉNAGE DU PRINTEMPS

Chaque année, les pompiers municipaux doivent intervenir sur des incendies causés par la perte de contrôle d'un brûlage. Plutôt que de brûler vos résidus (herbe, feuilles, branches), privilégiez les options suivantes :

- le dépôt dans le bac brun;
- le compostage maison.

La Municipalité encadre les brûlages. Avant d'allumer, consultez le règlement municipal s'y rapportant et demandez votre autorisation ! Et faites attention à vos voisins. La fumée peut incommoder.



ENVIRONNEMENT

OUVERTURE DES ÉCOCENTRES

Considérant la configuration des sites, les dimensions maximales des remorques acceptées sont de 5 x 10 pieds à l'écocentre d'Acton Vale et de 4 x 8 pieds à l'écocentre de Saint-Hyacinthe.

Les matières admissibles aux écocentres sont : les vieux meubles, les appareils de réfrigération, les métaux, les pneus sans jante et propres, d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces), les résidus de construction ou de démolition (incluant notamment la brique, le béton et les résidus de bois), de même que les résidus électroniques et informatiques.

Ne sont pas acceptées aux écocentres : Les résidus verts (branches, gazon, tourbe et feuilles), les matières recyclables ainsi que les résidus domestiques dangereux (ceux-ci doivent être apportés à l'une des quatre collectes annuelles de résidus domestiques dangereux).

3 astuces afin de diminuer le temps d'attente aux écocentres :

- Être assisté d'un parent ou d'un ami pour procéder au déchargement des matières (le personnel de la Régie n'est pas autorisé à procéder au déchargement des véhicules);
- Trier les résidus par type de matières avant votre arrivée au site;
- Démanteler les gros meubles, lorsque possible, avant de vous présenter sur place.

PREMIÈRE COLLECTE DE GROS REBUTS

Ceux-ci doivent être placés de façon ordonnée (bien empilés) en bordure de rue, avant 7 h, le matin de la journée prévue pour cette collecte dans votre secteur. La collecte est souvent effectuée par un camion distinct de celui qui fait la collecte régulière des déchets, et selon un horaire différent.

Seuls les « gros objets » qui n'entrent pas dans le bac noir seront collectés. Les amoncellements de petits objets déposés au sol, dans des sacs ou des boîtes, ne seront pas ramassés lors de ces collectes. Les gros rebuts déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas non plus ramassés.

Exemples de gros rebuts acceptés : Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles, chauffe-eau électrique vide, bain, douche, évier, lavabo, toilette, micro-ondes, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attachés), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, gros jouets d'enfants, équipement sportif volumineux (filet de hockey, vélo exerciseur, etc.).

➔ Il est recommandé de placer les matelas et sommiers dans un sac, convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

Exemples de rebuts non acceptés : Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôture...), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou recyclables.

VOTRE BAC BRUN RESSEMBLE À UN VOLCAN EN ÉRUPTION ?

Voici quelques trucs pour disposer des surplus

Depuis le 1^{er} avril, nous bénéficions à nouveau de la collecte hebdomadaire des matières organiques et, avec le retour du printemps, nombreux seront ceux qui rempliront leur bac brun à la suite d'un grand ménage du printemps sur leur terrain. Saviez-vous que si vos surplus de matières organiques ne sont pas conformément disposés, ils ne seront pas ramassés lors de la collecte ?

VOICI QUELQUES TRUCS POUR EN DISPOSER FACILEMENT :

- Dans le bac noir, correctement identifié, à la condition d'en retirer toutes les matières non compostables;
- Dans de grands sacs à feuilles en papier;
- Dans de petites poubelles rondes avec poignées;
- Dans des petites boîtes de carton placées à côté du bac brun.
- Évitez l'utilisation de sacs de plastique, même compostables ou biodégradables, ou dans le bac de matières recyclables fourni par la municipalité.
- Assurez-vous de toujours placer le bac brun en bordure de la rue le jour de la collecte des résidus organiques, avant 7 heures.

HERBICYCLER ET RÉDUIRE

Afin de réduire les surplus de matières organiques, il est recommandé de pratiquer l'herbicyclage.

Cette technique consiste à laisser la pelouse fraîchement tondue au sol plutôt que de la placer dans le bac brun.

Ceci permet de préserver l'humidité du sol, de réduire les besoins d'arrosage, tout en produisant un engrais naturel puisque la matière organique composant le gazon coupé retourne au sol en plus de diminuer les gaz à effet de serre émis lors du transport de ces matières vers le site de compostage.



BILAN RIAM 2023

La Régie mise sur la sensibilisation !

Lors de la rencontre du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) tenue le 27 mars, le directeur général, M. Réjean Pion, a procédé au dépôt du bilan annuel de l'organisme, lequel est disponible sur le site Internet de la Régie au www.riam.quebec. Bien que le travail se soit majoritairement effectué dans l'ombre, c'est au cours de cette année que se sont écrites les règles et les normes qui encadreront la modernisation de la collecte sélective, processus dans lequel le directeur général de la Régie, monsieur Pion, a été activement impliqué et qui changera définitivement la gestion des matières recyclables.

En 2023, la Régie a battu tous les records au niveau du nombre d'utilisateurs qui se sont présentés aux écocentres, avec un total de 23 668 usagers comparativement à 20 407 en 2022. 81 % des matières apportées aux écocentres (80 % en 2022) ont été acheminées vers des ressources de valorisation plutôt que vers l'enfouissement.

Finalement, en ce qui concerne le volet Information, sensibilisation et éducation, a été au cœur des priorités de la Régie qui a embauché une nouvelle ressource au printemps 2023. La venue de celle-ci au sein de l'équipe a permis de favoriser un retour à la normale, notamment avec l'Équipe verte qui a repris ses activités, lesquelles avaient été suspendues depuis la pandémie. L'année 2023 aura également marqué la reprise régulière des ateliers éducatifs en milieu scolaire et du support offert aux gestionnaires d'industries, commerces et institutions fournis par la coordonnatrice de ce volet, activités qui avaient également été suspendues au cours des dernières années, dans le contexte tumultueux auquel nous avons collectivement dû faire face.

La sensibilisation et l'information sont et demeurent des priorités pour la Régie et à ce titre, l'année 2023 aura été un moment charnière pour relancer le rythme de croisière de ce service, afin de vous maintenir, citoyennes et citoyens, au cœur de l'action. En effet, il ne faut jamais perdre de vue que la gestion des matières résiduelles, c'est d'abord et avant tout une responsabilité collective et que, sans l'appui de toute la population, les performances régionales ne pourraient jamais être aussi significatives.



VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 19 AU 27 JUIN 2024

Les vidanges des installations septiques se dérouleront du 19 au 27 juin 2024. Les installations septiques sises sur le rang d'Argenteuil, la route de Saint-Jean-Baptiste, le boulevard Laurier, le chemin du Grand-Rang, les rues Denis, Pierre, Armand, Archille, Piette, Michaud, Jarry, Demers, Normand, de la Forêt, Millette et le chemin des Carrières seront vidangées. Les autres installations septiques seront vidangées en 2025.

Nous vous rappelons que les couvercles doivent être dégagés et facilement accessibles pour cette visite. Si vous le pouvez, indiquez clairement l'emplacement de vos couvercles pour faciliter le travail des vidangeurs. Nous vous rappelons également qu'il est important de nettoyer les filtres de vos installations septiques au printemps et à l'automne. Il est de votre responsabilité de les nettoyer ou de les faire nettoyer pour éviter tout blocage de vos installations. Les filtres sont habituellement situés dans la deuxième partie de vos installations.

Pour toute demande de vidange d'une installation septique en dehors du calendrier établi par la RIAM, la population est invitée à communiquer directement avec la coordonnatrice du PRVIS de la RIAM au 450 774-2350 afin de mettre à jour son dossier par la même occasion.

Voici 3 gestes simples pour diminuer l'utilisation des plastiques à usage unique :

- Se servir de gourdes réutilisables
- Prioriser l'utilisation de vaisselle lavable
- Apporter vos sacs réutilisables à l'épicerie et, lorsque possible, vos contenants pour l'achat d'aliments en vrac

Merci de faire partie de la solution !

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains



CAMP DE JOUR

DU 25 JUIN AU 16 AOÛT 2024

Enfants de 5 à 12 ans (5 ans avant le 30 septembre 2024)

DATES D'INSCRIPTION

Du 22 avril au 13 mai 2024

COMMENT S'INSCRIRE ?

Via la plateforme d'inscription Qidigo
<https://bit.ly/QIDIGO-SMM>

FRAIS D'INSCRIPTION

80 \$ par enfant par semaine
incluant toutes les activités de la semaine

Après le 13 mai
frais de retard
de 25 \$
par enfant

Calendrier et
guide aux parents :
restez à l'affût des
publications auprès
de votre
municipalité.

HORAIRE DU CAMP

Lundi au vendredi de 9 h à 15 h 30

Le service de garde est ouvert de 7 h à 9 h et de 15 h 30 à 17 h 30 au coût de 40 \$ par enfant par semaine ou avec une carte de service de garde à 50 \$ par enfant pour 5 journées dans l'été.

INFORMATIONS

Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine

450 795-6272, poste 113

loisirs@stemariemadeleine.qc.ca



**Sainte-
Madeleine**
Ensemble, près de tout



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- Inscriptions en ligne sur <https://bit.ly/QIDIGO-SMM>
- Groupes limités :
Inscriptions insuffisantes : l'activité devra être annulée;

Pas d'accès ou pas à l'aise avec Internet ?

Appelez au 450 795-6272, poste 113, pour obtenir de l'aide à l'inscription.

CONDITIONS COVID-19, GRIPPE ET VRS POUR LA SESSION PRINTEMPS 2024

- Toute personne présentant des symptômes de ces maladies contagieuses ou ayant été en contact avec une personne atteinte d'une maladie contagieuse, est priée de demeurer chez elle ou de porter le masque.
- Restez à l'affût des informations et des directives gouvernementales qui sont en constante évolution. Selon les conditions, des activités pourraient être à accès limité ou annulées. L'information sera publiée sur notre site Internet et notre page Facebook.

Danse Country et Country Pop Spécial Festival Country

- Lieu :** Salle municipale
Sainte-Marie-Madeleine
- Quand :** Les lundis de 19h30 à 20h30
du 22 avril au 27 mai
Pas de cours le 13 mai
- Durée :** 5 cours
- Prof. :** Mme Mireille Lefebvre
- Coût :** 60\$

Min : 10 participants

Description : La danse country est une activité agréable, complète et bénéfique pour la coordination, la mémoire, la concentration et l'équilibre. Un beau mélange de danses estivales en ligne et partenaire vous sera enseigné.

Matériel : Vous devez apporter votre bouteille d'eau.

IMPORTANT ! Vous devez **OBLIGATOIREMENT** être inscrit pour participer aux cours ainsi qu'aux danses pratiques.



Inscription du 22 avril au 3 mai 2024

Cardio Vitalité

- Lieu :** Salle municipale
Sainte-Marie-Madeleine
- Quand :** Les vendredis de 9h30 à 10h30
du 26 avril au 14 juin
Pas de cours le 10 mai
- Durée :** 8 cours
- Prof. :** Mme Mélanie Bergeron
Certifiée CanFitPro Canada et
franchisée Cardio Plein Air
- Coût :** 105\$

Min : 10 participants | **Max :** 20 participants

Description : Chaque séance comprend échauffement, période d'effort cardiovasculaire et musculation avec bande élastique (ou poids libres). Une période d'étirements termine chaque entraînement. Ce programme préconise une approche progressive et motivante qui permet à chaque participant de bouger à son rythme.

Matériel à prévoir : Tapis de sol, bande élastique (ou poids libres) et bouteille d'eau.



Inscription du 22 avril au 3 mai 2024

Musculation Abdos fesses

- Lieu :** Salle communautaire
Sainte-Madeleine
- Quand :** Les lundis de 18h15 à 19h15
du 6 mai au 10 juin
- Durée :** 6 cours
- Prof. :** Mme Isabelle Devault
- Coût :** 54\$

Min : 12 participants
Max : 25 participants

Description : Ce cours vise à renforcer, à tonifier et à raffermir les muscles du ventre, du dos, des fesses et des cuisses.

Matériel : Vous devez apporter votre bouteille d'eau et un tapis de sol.



Inscription du 22 avril au 3 mai 2024

LOISIRS

Essentrics / Stretching

Lieu: Salle communautaire
Sainte-Madeleine

Quand: Les lundis de 19 h 30 à 20 h 30
les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30
du 6 mai au 12 juin

Durée: 6 cours

Prof.: Mme Isabelle Devault

Coût: 54\$/par session du lundi
ou du mercredi

Min: 10 participants | **Max:** 20 participants

Description: Ce mélange de cours vise à améliorer la flexibilité, la souplesse de tous les muscles, l'étirement, le renforcement musculaire et l'amélioration de la posture. Un réel bien-être pour libérer les tensions musculaires, corriger les raideurs et améliorer la concentration.

Matériel:

Vous devez apporter votre bouteille d'eau et un tapis de sol.



Inscription du 22 avril au 3 mai 2024

Yoga Hatha Flow

Lieu: Salle municipale
Sainte-Marie-Madeleine

Quand: Les mercredis de 18 h 45 à 19 h 45
du 8 mai au 12 juin

Durée: 6 cours

Prof.: Mme Lison Leblanc
Enseignante de yoga certifiée cumulant
plus de 900 heures de formation

Coût: 65\$

Min: 8 participants

Description: Chaque semaine, nous travaillerons à dénouer, assouplir et renforcer le corps tout en prenant soin de notre système nerveux autonome afin de générer cet état de paix intérieure que nous recherchons tant. Nous verrons différentes postures et enchaînements de yoga, de même que des techniques de respiration et de relaxation.

Matériel: Vous devez apporter votre tapis de sol et votre bouteille d'eau.



Inscription du 22 avril au 3 mai 2024

LIEUX DES ACTIVITÉS

Salle municipale Sainte-Marie-Madeleine

(anciennement la Cabane à sucre Tétreault)
3355, boul. Laurier,
Sainte-Marie-Madeleine

Salle communautaire Sainte-Madeleine

75, rue Saint-Simon,
Sainte-Madeleine

★★ ATTENTION ★★

Aucun remboursement ne sera émis lors d'abandon volontaire du participant.

Pour toutes autres raisons, une preuve d'un professionnel sera demandée ainsi qu'un courriel explicatif de la demande. Toutes les demandes seront étudiées à la fin de la session.



VOUS DÉSIREZ VOUS IMPLIQUER DANS LES LOISIRS ?

Nous recherchons des arbitres pour le soccer.
Formation payée par la municipalité.

Informations: Bureau municipal
450 795-6272, poste 113
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

VIE COMMUNAUTAIRE

Samedi 25 mai 2024

(Remis au 26 en cas de pluie)

7h30 à 14h

**Hot-dogs, breuvages et autres
vendus sur place**

Tous les profits seront remis
à l'école Saint-Joseph-Spénard
afin de faire vivre de
belles activités aux élèves.

**Vous désirez avoir
une table ?**

Contactez-nous à :
oppstemadeleine@gmail.com

150, du Cinquantenaire
Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0

VENTE DE GARAGE
École St-Joseph-Spénard

**7^e
édition**

**Retour du
MÉGA
BOULIER**



La Popote
roulante

Propulsée par
Desjardins

SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS CHAUDS ET CONGELÉS À PRIX ABORDABLES

Destiné aux personnes âgées,
invalides ou convalescentes
habitant sur le territoire
de la MRC des Maskoutains



Les repas chauds
comprennent
soupe
plat principal
dessert

8,25\$

**COMMANDE
ET LIVRAISON**

DU LUNDI AU VENDREDI

450 773-4966 POSTE 35

Consultez notre calendrier de menus
et la liste de nos produits congelés

Une initiative du
Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe

cbsh.ca



Centre de bénévolat
de Saint-Hyacinthe

Au profit de

mira



mira CROSSFIT ST-H
POWERDOG

SOIRÉE MAGIQUE

Financement pour les équipes de la POWERDOG 2024

**BILLET
30 \$**

(15\$ remis à l'équipe)



PP



DAVID JODOIN



JIMMY CAO

SHAUN POWERS
ANIMATEUR



Vendredi le 31 mai 2024 / 20 HEURES

Salle Municipale de Sainte-Madeleine (Ancienne Cabane Tétreault), 3355 Bd Laurier, J0H 1S0

VIE COMMUNAUTAIRE

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-MADELEINE



Retour sur l'assemblée générale

À son assemblée générale annuelle, le Club de l'Âge d'Or de Ste-Madeleine Inc. a procédé à l'élection de ses administrateurs.

Le conseil se compose maintenant des personnes suivantes :

- Mance Poirier, présidente et trésorière;
- Micheline Leduc, vice-présidente;
- Jacqueline Legault, secrétaire;
- Gilles Bernard, administrateur;
- Micheline Beaudry et Cécile Picard, administratrices nouvellement élues

Félicitations à tous et à toutes !

Comme le conseil se compose de 7 membres, un poste demeure vacant. Mme Madeleine Beauchemin n'a pas sollicité de renouvellement de mandat.

Au nom de tous les membres, des remerciements sincères sont adressés à Mme Beauchemin pour tous les services rendus au cours des années où elle a occupé de nombreuses fonctions au sein du conseil.

Prenez soin de vous, Madeleine, et continuez à venir vous amuser au Club de l'Âge d'Or tous les mardis.

Fédération de la Famille Richelieu-Yamaska



Les différences culturelles : des défis et des pistes pour mieux vivre ensemble

4 mai, de 9 h 30 à 16 h en présentiel seulement

Salle Mgr Langevin, sous-sol de la cathédrale de Saint-Hyacinthe

925, rue Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe

Stationnement gratuit par la rue Saint-Dominique. Admission gratuite. Repas gratuit (au menu, cuisse ou poitrine de poulet. Si ce menu est problématique pour vous, vous devez apporter votre repas).

INSCRIPTION JUSQU'AU 28 AVRIL :

<https://www.ffry.ca/activites/>

Lorsque vous vous inscrivez à cette journée, vous recevrez la confirmation pour y assister par l'adresse courriel administration@ffry.ca.

CONFÉRENCE GRATUITE EN LIGNE

Les écrans : Votre enfant est-il « addict » ?

7 mai, de 19 h 30 à 21 h 30

Conférencière : Ariane Hébert, psychologue

Cette conférence s'adresse aux parents et professionnels concernés par la gestion du temps d'écran chez les enfants. Dans un monde marqué par une utilisation croissante des technologies, nous discuterons des impacts des écrans sur le développement, la santé mentale et physique des jeunes. Exploration de stratégies pratiques pour encadrer cette consommation et promouvoir un équilibre sain entre le monde numérique et les activités hors écran.

Information : Irène Dubois : 450 501-3375



FEUILLET PAROISSIAL DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vous désirez consulter le feuillet paroissial, visitez le <https://sainte-marie-madeleine.ca/activites/>.

Nous y déposons le feuillet à chaque mois.



CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN

BANQUE ALIMENTAIRE

Paniers 15\$ | Les vendredis à 16 h (apportez vos sacs)

405, boul. Laurier O., Sainte-Marie-Madeleine



MAGASIN DE MEUBLES USAGÉS

15845, avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe | 450 250-1236

Informations : www.centredentraidemaskoutain.org/

INFORMATIONS GÉNÉRALES

AVRIL

- 25 Matières organiques 
- 26 Matières recyclables 
- 29 2^e versement taxes municipales

MAI

- 1 Limite demande révision évaluation foncière
- 2 Matières organiques 
- 3 Déchets 
- 3 Collecte gros rebuts 
- 9 Matières organiques 
- 10 Matières recyclables 
- 12 Fête des Mères
- 13 Conseil municipal 
- 16 Matières organiques 
- 17 Déchets 
- 18 Distribution d'arbres
- 20 Services municipaux fermés
- 23 Matières organiques 
- 24 Matières recyclables 
- 25 Collecte RDD 
- 29 3^e versement taxes municipales
- 30 Matières organiques 
- 31 Déchets 

22 AVRIL AU 3 MAI

Inscription aux loisirs et sports du printemps

22 AVRIL AU 13 MAI

Inscription au camp de jour

MUNICIPALITÉ

BUREAU ADMINISTRATIF

3541, boulevard Laurier
Sainte-Marie-Madeleine (QC) J0H 1S0

Téléphone : 450 795-6272
Télécopieur : 450 795-3180

www.sainte-marie-madeleine.ca

Heures de bureau

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi : fermé

Administration générale – Accueil

Mme Stéphanie Girard Corbin
Poste téléphonique 102
info@stemariemadeleine.qc.ca

Direction générale et Travaux publics

Me Josée Vendette
Poste téléphonique 104
dg@stemariemadeleine.qc.ca

Comptabilité

Mme Nathalie Cormier
Poste téléphonique 103
comptabilite@stemariemadeleine.qc.ca

Inspecteur municipal

Développement immobilier
M. Olivier Lefebvre
Poste téléphonique 105
urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca

Loisirs, culture et vie communautaire

Josée Vendette et Stéphanie Girard Corbin,
par intérim
Poste téléphonique 113
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

VOS ORGANISMES

Cercle de Fermières

450 795-3422 ou 450 355-0485

FADOQ Sainte-Madeleine

450 795-3250

Scouts 4^e l'Avenir

450 262-1042

Chevaliers de Colomb – Conseil 4301

450 795-6232

Maison des jeunes – Le Chalet

450 795-3822, poste 8

La Guignolée

du grand Sainte-Madeleine
450 496-6590

LIEUX DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

TERRITOIRE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

Salle municipale

(anciennement cabane à sucre Tétreault)
3355, boulevard Laurier

Parc Jodoin

Rue des Ormes

Parc Denis-Choquette

625, rue Piette

Parc des Ostriers

Rues des Ostriers et des Hêtres

Terrains de soccer

Parc Denis-Choquette

625, rue Piette

Patinoire extérieure

Anneau de glace

625, rue Piette

TERRITOIRE DE SAINTE-MADELEINE

Salle communautaire de Sainte-Madeleine

75, rue Saint-Simon

École Saint-Joseph-Spénard

150, rue du Cinquantenaire

Parc de planche à roulettes

100, rue Bernard

Terrain de balle

100, rue Bernard

Parc des Loisirs

100, rue Bernard

Patinoire et glace de hockey

100, rue Bernard